FICHE FORMATION.

INSTAURER ET FAIRE VIVRE UNE DÉMARCHE BIENTRAITANTE

EN PRÉSENTIEL

Objectifs.

- Comprendre la démarche bientraitante comme cadre professionnel en ESAT.
- Identifier les situations à risque de maltraitance ordinaire.
- Faire le lien entre bientraitance et droits du travailleur en situation de handicap.
- Analyser ses pratiques professionnelles.
- Appliquer la procédure institutionnelle de signalement.

Durée
7H (1 journée)

Tarif
Sur devis

Compétences visées.

Le participant sera capable de :

- Sécuriser sa posture professionnelle
- Prévenir les situations de maltraitance
- Mobiliser les outils institutionnels (FEI, CVS)
- Contribuer à la culture bientraitante de l'ESAT

PROGRAMME

- Définition et repères de la bientraitance en ESAT
- Facteurs de risques et maltraitance ordinaire
- Droits fondamentaux du travailleur handicapé
- Prévention et analyse de situations professionnelles
- Procédure ADAPEI : signalement, FEI, CVS
- Formalisation des bonnes pratiques et axes d'amélioration

Délais d'accès.

Voir le calendrier des formations.
Sur demande.

Inscription.

Par mail :
cfa-cfp@ets-stecatherine.fr

Sous réserve de places disponibles.

Public

- Moniteurs d'atelier
- Moniteurs éducateurs
- Chargés d'accueil
- Professionnels administratifs et services supports
- Tout professionnel accompagnant des travailleurs en situation de handicap

2025-2026

Méthodes mobilisées.

- Mises en situation et analyse de cas pratiques.
- Échanges de pratiques et retours d'expériences.
- Études de cas concrets, tirés du terrain si possible (dans le respect de la confidentialité).
- Apports théoriques (présentation, support apprenant).
- Utilisation de supports visuels et de vidéos.
- Ateliers de co-construction et/ou de création de supports/outils selon prestation.

Modalités d'évaluation.

- Questionnaire préparatoire en amont de la prestation (recueillir les attentes, adapter la prestation et identifier les acquis sur le sujet).
- Évaluation à chaud : évaluation des acquis en fin de prestation et évaluation de la satisfaction.
- Évaluation à froid (après 3-6 mois) : questionnaire pour mesurer l'impact sur les pratiques professionnelles.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le Campus est engagé dans une démarche d'accessibilité.

Des aménagements peuvent être proposés selon les besoins.

Référente handicap : Mme HUBERT Sabrina.

CAMPUS DES MÉTIERS SAINTECATHERINE LE MANS
202 rue de Saint-Aubin
72000 LE MANS
02 43 39 14 72
campus-stecatherine.fr